

Déclaration solennelle des "EXCLUS"

Les militants du Parti Communiste Français exclus sur ordre des dirigeants révisionnistes affirment leur attachement indéfectible à la cause du communisme, leur fidélité aux principes éprouvés du marxisme-léninisme, en particulier celui de l'unité du Mouvement Communiste International et leur plein accord avec les principes révolutionnaires des Déclarations de 1957 et 1960.

Ils condamnent l'attitude des dirigeants révisionnistes qui ont obtenu leurs exclusions, le plus souvent antituturales, par des méthodes indignes d'un Parti de type léniniste. Ils soulignent le caractère ouvertement scissionniste de certaines mesures qui ont abouti à de véritables sécessions parmi les militants de base comme dans le village-martyre de Velmanya (Pyrénées-Orientales) et la cité minière de Saint-Savournin (Bouches-du-Rhône).

Ils apprécient comme hautement significatif le contraste entre le comportement manifesté à leur égard par les dirigeants d'une part et par les camarades de la base d'autre part. C'est là l'indication de réactions pleines de signification et de promesses. C'est la certitude qu'au bout du compte les dirigeants révisionnistes connaîtront la déroute et une punition sévère pour leurs menées désagréables se reconstituera sur les

seules bases du marxisme-léninisme.

Ils rappellent que les révisionnistes sont ceux qui se sont opposés à la communication à l'ensemble des camarades du Parti des points de vue exprimés par plusieurs Partis communistes Frères, membres du Mouvement Communiste International et leur plein accord avec les principes révolutionnaires des Déclarations de 1957 et 1960.

Fidèles aux déclarations de 1957 et 1960, ils combattront le révisionnisme, dangereux principal illustré par le tissu même puis par le khrouchtchevisme avec ou sans Khrouchtchev. Ils se félicitent de l'élimination de ce dernier qui confirme la justesse de l'appréciation portée par les marxistes-léninistes, appréciation qu'ils partageaient entièrement.

Contraints par les diri-

geants révisionnistes à se réorganiser en dehors du Parti sous l'égide de la Fédération des Cercles marxistes-léninistes, ils se fixent pour objectif tactique l'existence en France d'un parti communiste authentiquement marxiste-léniniste, fondant son action sur les principes du socialisme scientifique.

Conscients que leurs justes positions seront chaque jour mieux connues et approuvées par les masses laborieuses et qu'en définitive celles-ci élimineront les dirigeants révisionnistes pour rejeter l'infiltration de l'idéologie bourgeoise au sein du parti de la classe ouvrière, ils affirment leur certitude du triomphe inéluctable du marxisme-léninisme sur le révisionnisme et du socialisme sur la société capitaliste décadente.

Marseille, décembre 1964

Signataires

BARONNET André
Angoulême - Charente

32 ans, ouvrier ajusteur, 3 ans de parti, secrétaire de cellule, marxiste depuis l'âge de 15 ans. A été exclu à la reprise des cercles 1964 pour révisionnisme des directives révisionnistes.

BARONNET Christiane
Angoulême - Charente

Ménagère, 25 ans, écartée dans les mêmes conditions que son mari, le précédent.

COSTE Marcel

St-Savournin (B.-du-Rh.).

Instituteur, 20 ans de parti, secrétaire du Comité de Marseille de l'Association des Amitiés franco-chinoises (devenue France-Chine). Exclusion refusée par sa cellule par 4 voix contre, 1 abstention et 2 absences, malgré une forte pression et différentes manœuvres de la direction fédérale. N'a donc pas été exclu statutairement.

COSTE Paul

St-Savournin - B.-du-Rh.

Mineur, 21 ans de parti (adhésion dans la clandestinité contre les nazis), maître-adjoint de la cité minière de Saint-Savournin, ancien combattant volontaire de la résistance. Exclusion refusée dans les mêmes conditions que le précédent, son frère N'a donc pas été exclu statutairement.

FORTIN André

Professeur d'enseignement technique, 22 ans de parti (adhésion dans la clandestinité contre les nazis), ancien combattant volontaire de la résistance. Exclusion demandée par sa direction de section en son absence et sans qu'il ait été convoqué : 1 voix pour, 2 abstentions, 24 absents, 1 vote contre (le secrétaire de cellule). N'a donc pas été exclu statutairement.

INNOCENTI Rose
Toulon - Var

Docteur en médecine (médecin des écoles), 6 ans de parti, ancienne candidate aux élections cantonales. Évincée du Comité fédéral en raison de ses positions antirévolutionnaires. C.D.H. assidue, membre du Comité de section, exclue par la cellule de Claret dont elle était secrétaire à Toulon, sur ordre de la direction fédérale. Depuis lors la cellule n'a plus eu aucun actifité.

MARCHETTI Micheline
Marseille - B.-du-Rh.

Ménagère, 3 ans de parti, issue d'une vieille famille communiste d'avant-guerre. Exclue sur présomption d'activité antirévolutionnaire et sur son refus de rompre son attitude amicale à l'égard des camarades déjà exclus, dont son propre mari ! Assurait une tournée de diffusion de "L'Humanité Dimanche" et participait activement au journal de cellule.

MARCHETTI Vincent

Marseille - B.-du-Rh.

Marin de commerce, 28 ans de parti, ancien combattant exemplaire de la résistance, emprisonné plusieurs mois après la libération pour son action dans la résistance en sa qualité de F.T.P. Acquitté sous la pression des masses. Importante responsabilité dans Mouvement des masses. Exclu sur demande express de la direction fédérale par 10 voix pour, 2 contre et 1 abstention, avec de nombreux absents.

MARTY François

Perpignan - Pyr.-Or.

Retraité 37 ans de parti. Élu au antistatutairement par Fernand Clément, membre du Comité central dans les conditions que nous relations par ailleurs. Voir sa biographie dans la présentation de nos dirigeants nationaux.

MARTY Suzanne

Perpignan - Pyr.-Or.

Professeur, épouse du précédent. Exclue dans les mêmes conditions antistatutaires que son mari.

NOTTIN Michel

Bordeaux - Gironde

Employé de la Sécurité Sociale, membre du parti depuis juin 1936, ancienne dirigeante régionale de la Jeunesse communiste et de l'Union des jeunes filles de France (lancé 1939). Dès la clandestinité son domicile servait de lieu de réunion des divers responsables du parti clandestin dont Charles Tillon. Arrêtée en mai 1940, elle s'évade en juin 1940 mais regarde et interne jusqu'en juin 1941 au camp de Meringue. S'évade de nouveau et revient la ville clandestine à Paris, puis de nouveau à Bordeaux fin 1942 jusqu'à la Libération. Ancienne membre du Bureau de section Bordeaux - Centre et du Comité régional de l'Union des Femmes françaises de la Gironde. Exclue sur ordre et en présence du secrétaire fédéral « pour une durée de 3 ou 4 ans, tenant compte des mérites passés » ? !

THIERVOZ Robert

Grenoble - Isère

Professeur, 16 ans de parti, arrêté et condamné à trois mois de prison avec sursis, 10.000 francs d'amende ferme pour avoir participé en 1952 aux manifestations des travailleurs en grève à la Viscom. Professeur à l'Université Nouvelle de Grenoble pendant 2 années, jusqu'à son exclusion. Malgré des pressions exercées par des vétérans à domicile, l'exclusion n'est pas unanimement adoptée, puisque sur plus de 30 camarades de la cellule 15 se sont prononcés pour, 2 contre et 1 camarade a manifesté par écrit son opposition à l'ordre du jour, tous les autres étant absents.

TIBERAT Marc

Bordeaux - Gironde

Employé de la Sécurité Sociale, membre du parti depuis le 26 février 1937, date de son adhésion aux J.C. Militant responsable régional des Jeunes communistes dans l'Algérie, ancien combattant volontaire de la résistance, militant d'organisations de masse, élu au parti dans les mêmes conditions que le camarade Nottin Michel. Biographie complète sera présentée comme celle de tous nos responsables de l'ensemble du groupe national.

Non à la Conférence unilatérale du 1^{er} Mars

Les dirigeants révisionnistes soviétiques ont annoncé le 12 décembre dernier qu'ils reportaient au 1^{er} mars prochain, la conférence des 20 Partis qu'ils avaient arbitrairement décidée pour le 15 décembre 1964.

Les Marxistes-léninistes français organisés au sein de la Fédération des Cercles marxistes-léninistes constatent que la position des leaders du PCUS et de deux qui les suivent est réellement inchangée quant au fond.

Il s'agit toujours d'imposer à l'ensemble du Mouvement communiste international la ligne générale erronée décrite par les 20ème et 22ème Congrès du PCUS, et accessoirement, de faire reconnaître aux dirigeants révisionnistes de certains pays (Inde et Australie, notamment) une autorité qu'ils ont perdue. En fait de leurs capitulations devant l'impérialisme, ou pire, se leur exerce avec celles-ci.

Le révisionnisme a eu le temps de faire aux yeux des masses la preuve de sa malfaçon, et ceux qui tentent encore de l'impacter ont perdu tout droit de se revendiquer du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien, quel que soit le nombre de gris qu'ils revêtent encore.

L'unité du Camp socialiste et du Mouvement communiste International a été rompue par les révisionnistes et eux seuls

Elles ne saurait être rétablie sans élimination préalable du révisionnisme et liquidation des bases économiques et politiques à partir desquelles il s'est développé.

C'est pourquoi la Fédération des cercles marxistes-léninistes prend acte avec satisfaction de la position des partis communistes et ouvriers de Chine, de Corée, du Vietnam, d'Albanie, de Roumanie, d'Indonésie, du Japon et de Grande-Bretagne, qui ont déjà fait connaître leur refus de participer à toute conférence scissionniste et appellent tous les communistes français honnêtes à dénoncer devant les masses travailleuses cette nouvelle machination sur révisionnisme.

Quant aux dirigeants du PCP, ils ne peuvent prétendre représenter valablement l'opinion de leur parti, au contraire qu'ils ont empêché l'étude et la discussion de tous les documents émanant des partis communistes et ouvriers de Chine, d'Albanie, du Japon et de nombreux autres partis frères, allant jusqu'à exclure et couvrir de calomnies ceux des militants qui avaient ouvertement mis en question cette attitude inique.

En conséquence, toute position que ces dirigeants pourraient prendre sur les problèmes intéressant le Mouvement communiste international est d'avance trappée de nullité.

COSTE Paul
St-Savournin - B.-du-Rh.

Chirurgien, 20 ans de parti (adhésion dans la clandestinité contre les nazis), ancien combattant volontaire de la résistance. Exclusion refusée dans les mêmes conditions que le précédent, son frère N'a donc pas été exclu statutairement.

LLUCIA Hervé

Aubagne - B.-du-Rh.

Chirurgien, 20 ans de parti, ancien combattant municipal d'Aubagne, chef de la Mission médicale française en République démocratique du Viêt-Nam. Exclusion imposée par le délégué fédéral sous menace de dissolution de la cellule : 14 voix pour et 1 abstention.

MAILLET Christian

Marseille - B.-du-Rh.

Artiste peintre, 26 ans de parti, ancien collaborateur du Comité central du Parti communiste marocain au titre des Jeunes communistes du Maroc, ancien C.D.H. (pendant 8 ans consécutifs) et dirigeant de sections. Exclusion acquise sur demande express de la Direction fédérale : 8 voix pour et 37 ab-